



Concours des balcons, façades,
terrasses et jardins fleuris
vus de la rue 2023

Ouvert à tous

Inscriptions jusqu'au 06 juin 2023



Embellissez votre ville !

Bulletin d'inscription à déposer en mairie
ou à envoyer par mail à contact@mairie-barbezieux.fr

Toutes les informations sur www.mairie-barbezieux.fr
ou sur l'application mobile Intramuros



Règlement du concours



Article 1 – OBJET

Le règlement a pour objet l'organisation d'un concours communal des balcons, façades et jardins fleuris vus de la rue.

Article 2 – CONDITION DE PARTICIPATION

Ce concours gratuit s'adresse à tous les habitants de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE résidant en maison individuelle ou en habitat collectif et dont les plantations sont visibles de la rue.

Article 3 – INSCRIPTIONS

Les habitants désireux de participer sont invités à remettre l'inscription à la Mairie – 26, rue Marcel Jambon. Chaque participant peut concourir dans une ou plusieurs catégories.

Limite de l'inscription : 06 Juin 2023.

Article 4 – CRITERES DU JURY

Aménagement d'ensemble : mise en scène, ambiance générale, relation avec l'environnement (intégration au lieu, mise en valeur du patrimoine), originalité de conception.

Fleurissement : harmonie, mariage des couleurs, cohérence dans la répartition des variétés.

Choix, diversité et permanence des végétaux : durée et degré de permanence des végétaux, effort de fleurissement saisonnier et/ou permanent.

Entretien général : qualité et technique d'entretien, méthode de culture utilisée (biologie, naturelle, raisonnée, alternative aux pesticides, récupération des eaux pluviales, compostage, ...)

Une attention particulière sera apportée aux sites n'utilisant pas de pesticide.

Article 5 – SELECTION DES CANDIDATS & REMISE DES PRIX

Le jury désignera les lauréats du concours mi-juin 2023.

Les lauréats du concours seront récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire 2024.

Article 6 – PARTICIPATION

La participation au présent concours implique pour les candidats d'accorder l'autorisation de reproduction et de diffusion des photographies des balcons, façades et jardins dans les différents supports ou publications municipales.

Article 7 – ENGAGEMENT DES CANDIDATS

L'inscription au concours communal des balcons, façades, terrasses et jardins fleuris vus de la rue, entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL. :

MAIL :

SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS DANS LA CATÉGORIE :

BALCONS

JARDINS VUS DE LA RUE

FAÇADES

TERRASSES